



VERSAILLES

Compte-rendu du conseil de quartier Clagny-Glatigny du 7 décembre 2021

Informations préliminaires de François de Mazières, Maire de Versailles

- Reste la question de mettre un clignotant avant le passage clouté rue du Parc de Clagny, voire un feu.
- Pour les vaccins, il y aura plusieurs files d'attentes pour l'injection du vaccin : les plus de 30 ans se feront injecter du Moderna, et le Pfizer sera réservé aux moins de 30 ans.
- A partir du mardi 14 décembre la salle Tassencourt sera orientée vers l'activité vaccinale.
- Pas de projet de piste cyclable au Chesnay : le maire du Chesnay veut enlever des places de stationnement (avenue de Versailles)
- Des activités culturelles pour les enfants sont rappelées et notamment l'AIDAS de Carlo Boso, un cirque...
- Le magazine de la ville a été distribué début décembre.

Ordre du jour :

I/ Point sur la voirie par Aurélie Bourlier

II/ Charles Rodwell, Maire-Adjoint délégué à la Jeunesse, à la Vie lycéenne et aux jeunes professionnels : la politique de jeunesse. Echange et questions sur la jeunesse dans notre quartier

A noter :

- les dates des conseils de quartier sont le **mardi 8 mars et le mardi 7 juin**.
En mars on récapitulera les travaux en cours, on parlera aussi de la commission d'animation (réunion le 20 janvier de la commission avec un adjoint qui a un lien avec l'animation : Sylvie Piganeau par exemple). L'adjoint à la circulation, Emmanuel Lion, pourrait intervenir en juin.
Les élections législatives seront les 12 et 19 juin - on demandera à certains de participer aux bureaux de vote -
- La nouvelle maison de quartier : la faire connaître, qu'elle soit utilisée par tous (car souvent, ceux qui y vont sont des voisins ou des habitués). Faire venir le directeur de la maison de quartier au prochain conseil.

I/ Point sur la voirie par Aurélie Bourlier

Point sur la réunion voirie du 22 novembre (ne pas oublier le RDV du 22 décembre pour la rue du Parc de Clagny, avec les services techniques)

- Armoires téléphoniques : on finit de croiser nos fichiers avec les services de la ville pour améliorer la situation de ces boîtiers. On a désormais un fichier de 6 pages environ.
- Sens de la circulation rue du Parc de Clagny et rue de Lattre de Tassigny : nous pensions la mettre en sens unique, mais c'est impossible car c'est une départementale et il y a trop de trafic.

Cabinet du Maire

Affaire suivie par : Mickaël Boitelle et Jean-Yves Perier

Tél. : 01 30 97 80 12

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

www.versailles.fr

- Rues Alexandre Lange, avenue de la Maye et rue Jean Jaurès sont des rues à double sens. Nous souhaitons les mettre à sens unique pour faire 2 zones, fluidifier au niveau de l'école St Benoît, éviter les bouchons dans cette rue. Cela n'est pas encore soumis aux services de la ville. Nous allons proposer cette mise en sens unique. Pour cette zone on a un avis favorable de la commission au stationnement payant pour éviter les voitures ventouses. Le stationnement payant n'est pas si négatif que cela.

A noter : rue du Général Mangin : c'est déjà payant. Il ne reste plus que ces rues comme zone non payante. L'association des Habitants de Glatigny n'est pas favorable à ce que cette zone devienne payante. Un sondage a déjà été fait.

- Nécessité de développer des parkings relais (à l'entrée de la ville près des gares)
- La rue de l'Espérance est en voie d'appartenir au domaine public. Le sujet a déjà été tranché avec le maire il y a deux ans. Le conseil de quartier est déchargé de cette question. Cela se traite au niveau des services de la ville. Cette rue sera municipalisée.

Pour information, les habitants ont été convoqués par le notaire. Les espaces devant les maisons sont donnés à la Ville. Cela se passe en plusieurs étapes : un acte administratif, puis une décision du maire, un acte public et une rétrocession public/privé. A ce jour il manque 3 signatures. Donc cette rue n'est pas encore rétrocédée. Nous n'en parlons plus au conseil de quartier tant que cette rue n'est pas municipalisée.

- Problèmes au niveau de carrefours :

1. **Le carrefour rue du Parc de Clagny/ rue de Villeneuve l'Étang** : le feu n'est pas visible pour les personnes en face. Il faudrait un panneau pour signaler le feu et une croix rouge pour ceux d'en face + possibilité de surélever le feu + modifier le marquage continu entre le tourne à droite et tout droit. Mettre le feu central sur un nouvel îlot. Envisager le chiffrage pour l'îlot central (il ne faut que 30 cm pour un îlot).
2. **Le carrefour rue de Rémyilly/ rue du Parc de Clagny** : il faut pouvoir se croiser. Les passages piétons devraient être renforcés avec des panneaux lumineux. Le stop rue du Parc de Clagny n'est pas retenu car il n'y a pas assez de passage.
3. **Le carrefour rue du Parc de Clagny/rue de Solférino** : lorsque le feu passe au vert c'est dangereux pour les piétons, le feu rouge devrait être légèrement décalé.
4. **Le carrefour à l'entrée de la ville, Place de la Brèche** : les voitures roulent trop vite, c'est dangereux pour les piétons et les vélos. Olivier de la Faire, Conseiller départemental, a RDV avec les services du département pour cela. Possibilité de mettre la route départementale à 50 plutôt que 90 km/h. Idée de créer un chemin piéton à travers les bois pour permettre d'accéder à l'autoroute : cela paraît compliqué.
La mairie peut changer l'entrée de la ville : avec un radar pédagogique ? Sinon mettre un grand panneau lumineux pour que les voitures ralentissent.

- **Sujet de la lumière bleue sur les passages piétons** : les services de la ville pensent que cela créent une distraction pour les conducteurs. Il est observé que, dans d'autres villes, cela marche bien. On en reparlera en juin avec Emmanuel Lion, Maire-Adjoint délégué à la Voirie et aux Mobilités. Il y a ce type de passage au Chesnay, de même à Levallois, Louveciennes etc. Mais d'une ville à l'autre il y a une philosophie en termes de circulation.

- **On observe un manque de stationnement au niveau du stade Sans Souci.** En 2010 l'idée a été émise de créer un parking devant la forêt : impossible car cette zone appartient à l'ONF.

- **Pour la charte sur les bonnes pratiques de plantation d'arbres, on propose de rajouter les essences, rajouter la hauteur et les maladies des végétaux.**

- **Boulevard de la Porte Verte**, les trottoirs sont tout petits (deux photos sont présentées). La chicane pose des problèmes de trafic. Elle est en dur : le passage est bloqué pour les bus (avant la chicane était molle, le bus pouvait rouler dessus et libérer le passage au lieu de le bloquer). La priorité doit être pour les montants. Les descendants sont bloqués. Les gens ne respectent pas la priorité (impossible d'être respectée ?). Ils empêchent les gens de descendre, les gens restent un quart d'heure. Il faut laisser une chicane libre. Il y a des embouteillages en montant, une priorité pour ceux qui descendent. Le flux est lié au carrefour. La chicane permet de ralentir, mais il y a un souci d'engagement.

- Dans le secteur des châtaigniers : des schémas ont été faits par les services. A suivre. A noter : on a mis presque 10 ans pour résoudre les problèmes de stationnement devant l'école des châtaigniers. Les stationnements des voitures ont été éloignés.

II/ Charles Rodwell et la politique de jeunesse. Echange et questions sur la jeunesse dans notre quartier

Charles Rodwell a repris la délégation de François-Xavier Bellamy et a dû ensuite se confronter aux problèmes des jeunes face au COVID. Le sujet principal : la solitude des jeunes. La mairie a 3 priorités pour la jeunesse : le côté festif, l'accompagnement des jeunes en difficultés sociales, psychologiques ou professionnelles, et l'accompagnement des projets des jeunes.

1. Le côté festif avec :

La Guinguette (ouverte de mi-mai à mi-juillet et de la fin août à l'automne) ainsi que la Biennale d'architecture et Versailles Live. L'objectif est que Versailles Live soit un tremplin : chaque artiste peut remporter un prix et se faire connaître. Il existe un lien avec les plateformes en ligne, le but est de se faire connaître des sites de production.

2. L'accompagnement des jeunes en difficultés sociales, psychologiques ou professionnelles.

Les jeunes sont seuls, certains se font harceler, ou cherchent un emploi. A la mairie, on essaie de connaître tout le monde sur le territoire. Les services ont spécialisé leur action dans le signalement des jeunes qui sont mal. On compte de nombreux jeunes en difficultés sur le territoire répartis dans les hôpitaux, dans des maisons pour adolescents, des établissements scolaires.

Quelles sont les problématiques principales ?

A/ Les jeunes en mal psychologique

Lors d'une réunion avec tous les délégués, des délégués se sont levés et ont manifesté leur mal être.

Il faut mettre plus de moyens à disposition des psychologues pour analyser le malaise. C'est gratuit, le diagnostic est anonyme. On peut éventuellement les envoyer dans des structures adaptées.

B/ L'AEJF : protection de l'enfance.

Les établissements ou maisons de quartiers identifient si un jeune revient avec des bleus ou si un jeune est trop fatigué, ou encore s'il a maigri. L'objectif des éducateurs spécialisés sont d'intervenir en lien avec la famille. Dans certains cas, il y a des liens avec la protection de l'enfance. Il y a beaucoup de situations taboues même à Versailles.

C/ Les rodéos et la lutte contre la radicalisation.

Il y a en effet plus de rodéos urbains et certains endroits sont signalés.

Pour la lutte contre la radicalisation, des rendez-vous ont lieu tous les mois avec le maire et les professionnels de la sécurité du territoire. Les sujets jeunesse sont abordés.

3. L'accompagnement des projets de jeunes

Ce sont des jeunes qui souhaitent monter une association, une pièce de théâtre, une maraude etc. Malgré la crise, la dynamique est très positive. Les jeunes peuvent avoir une bourse (il faut postuler en janvier, elle est versée au mois de mars). Au départ créée pour des projets humanitaires, cette bourse est actuellement disponible aussi pour des projets sur le territoire. On fait beaucoup de mise en lien avec des acteurs du territoire.

Sur les réseaux sociaux, chaque semaine il y a un portrait d'un jeune entrepreneur, ce sont des exemples pour les autres jeunes.

On peut leur prêter du matériel (locaux, pinceaux...).

Questions :

- Combien de jeunes viennent voir les éducateurs ?
Cela a augmenté entre 120 et 150%. L'AEJF suit entre 30 et 35 jeunes. La mairie est aidée par le département. On a 3 psychologues pour plus d'une centaine de jeunes mais le principal problème est le suivi. Ce suivi assuré sur une période relativement courte ne permet pas toujours de cerner la psychologie familiale. Les cas graves sont aux alentours de 10 personnes actuellement.
- Quid de l'insécurité ?
Les jeunes délinquants sont aussi à Versailles. Les rodéos de motos sont liés au fait qu'il y ait des confinements, des couvre-feux. Ils ont besoin de sortir.
- Quid de la protection de l'enfance et des foyers de petits et de jeunes. Il y a 15 ou 20 ans, les jeunes allaient dans ces foyers car ils étaient extrêmement pauvres. 2/3 des jeunes occupaient les places pour survivre ! Aujourd'hui, la question de l'extrême pauvreté existe moins.
Mais il y a d'autres soucis : l'inceste, la maltraitance à l'enfance et des questions de drogue.
- Quid de la drogue ?
Beaucoup d'amendes pour les personnes qui prennent du cannabis. Il y a eu des opérations coup de poing rue des Chantiers, à Bernard de Jussieu... La mairie ne peut pas intervenir au sein des établissements scolaires.
Il y a un problème d'effectif. F. de Mazières souhaite pouvoir recruter plus de policiers municipaux.
- L'Etat donne un chèque psychologie pour les jeunes. Le psychiatre est remboursé par la sécurité sociale, mais pas encore les psychologues.
- Des cendriers ont été installés devant les lycées avec possibilité de détruire les mégots pour produire de l'énergie.
- Il y a une demande forte de spectacles pour petits enfants à Versailles. Les mamans partent à Parly 2 ou à Paris...il faut voir avec le théâtre Montansier.
- Question sur la pelouse abîmée devant St Jean. Avant, il y avait des bancs, mais ceux-ci ont été retirés (car c'était devenu un point de deal).
- Le conseil souhaite que la Salle Tassencourt et le gymnase Richard Mique redeviennent des gymnases (aujourd'hui c'est un centre de vaccination réquisitionné par la Préfecture, mais cela va faire 2 ans que cela dure).
- Problème d'accès au stade sans souci : trop souvent fermé. Problème de gardiennage.
- Signalement par des conseillers d'un problème au laboratoire Lavoisier à l'Université de Versailles St Quentin : 70 cheminées d'1,70 m de haut dans ce laboratoire. L'université de Versailles n'est pas soumise au PLU (il n'y a pas de déclaration administrative). Ce laboratoire manipule des substances dangereuses, dont des particules nucléaires. Versailles St Quentin ne respecte pas les normes de sécurité.
A l'Assemblée Générale de l'association des riverains Etats Unis / Pershing, il a été précisé que les associations ont alerté. Cela a permis de nouer des contacts. La réglementation est respectée mais les riverains attendent que ces réglementations soient transparentes. Un audit est fait par une société privée.
F. de Mazières attend que ces rapports soient transparents. Ensuite on pourra saisir l'autorité de sûreté nucléaire. Le contrôle est mis en cause.